

COMMUNIQUE DE PRESSE

----- 0 -----

REVISION DES CONDITIONS TARIFAIRES DE ENERGIE RURALE AFRICAINE (ERA) POUR LA PERIODE 2024-2028 CONSULTATION PUBLIQUE

La Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie (CRSE) a lancé le processus de définition des conditions tarifaires applicables dans la Concession Kaffrine-Tambacounda-Kédougou par la société Energie Rurale Africaine (ERA) pour la période 2024-2028.

Dans ce cadre, elle organise du **02 septembre au 17 septembre 2024**, une consultation publique qui porte sur :

- le bilan des activités de la période 2019-2023 ;
- la méthodologie de détermination des nouvelles conditions tarifaires pour la période 2024-2028 ;
- les normes de qualité de service et obligations de raccordement fixées à ERA pour la période 2024-2028.

Le Document de consultation, présentant ces différents éléments, est disponible en téléchargement sur le site internet de la CRSE www.crse.sn. Il peut être également consulté dans les locaux de la CRSE, durant la période de consultation par toute personne qui en fait la demande.

La CRSE invite toute personne intéressée à formuler, au plus tard le **17 septembre 2024 à 16 heures**, des observations, commentaires ou recommandations sur les éléments contenus dans le Document de consultation :

- par courrier adressé au Président de la CRSE et déposé au siège de la CRSE sis au Bidaness Bulding - VDN Mermoz, BP 11701 Dakar ;
- par courrier électronique à l'adresse : consultation@crse.sn ; ou
- en demandant à être entendue par la CRSE au plus tard le **11 septembre 2024**.

Le Président